

CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du 23 septembre 2021

**Date de la convocation : 18 septembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Damien BRIET, Maire d'ERGNIES.

**Présents** : Mesdames : MAZURIER Sandrine, TETART Miriane, CARPENTIER Marie-Pierre,  
Messieurs RICAUD François, PRANGER Philippe, PLANQUART Philippe, BRIET Damien,  
RIBEIRO Dominique, NORMAND Benoît  
Formant la majorité des membres en exercice

**Excusés** : LICTEVOUT Louise, HERBERT Jean-Luc

**Absent non excusé** :

**Secrétaire de séance** : Marie-Pierre CARPENTIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h07.

**-ORGANISATION FETE DU VILLAGE**

Monsieur le Maire propose pour la fête du village de prendre une délibération concernant la prestation des manégiens (rémunération prestations services).

Monsieur DUPONT : 250 €

Monsieur TOUPIN : 100 €

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

2 tickets seront distribués à chaque enfant de 6 à 12 ans habitant la commune.

Lors de la fête, une distribution de chocolat chaud, gâteaux battus et tartes sera effectuée par le conseil municipal.

**-DEMANDE DE SUBVENTION PNR (Parc National Régional)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention au PNR pour la rénovation de l'Eglise suite au dossier reçu le 03/08/2021. La commune a possibilité d'être subventionnée à hauteur de 30 %. Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette demande de subvention, charge Monsieur le Maire d'établir les formalités et l'autorise à signer les documents afférant au projet.

**-QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe de l'achat de nouvelles illuminations pour Noël
- Pour les chemins communaux, Monsieur le Maire annonce que le remblais (en 10-31.5) coûte 12.50 € la tonne
- De nouvelles vitrines ont été achetées pour l'affichage en mairie
- Deux nouveaux drapeaux ont été achetés pour le monument aux morts
- Les sapins de Noël : un épicéa de 5 m a été commandé
- 3 lampes de rue sont à changer
- Un barreau de la clôture de la mare est à changer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h04.



CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du 18 juin 2021

**Date de la convocation : 11 juin 2021**

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Damien BRIET, Maire d'ERGNIES.

**Présents** : Mesdames : MAZURIER Sandrine, TETART Miriane, CARPENTIER Marie-Pierre,  
Messieurs RICAUD François, PRANGER Philippe, PLANQUART Philippe, BRIET Damien,  
RIBEIRO Dominique, HERBERT Jean-Luc,  
Formant la majorité des membres en exercice

**Excusés** : LICTEVOUT Louise, NORMAND Benoît

**Absent non excusé** :

**Secrétaire de séance** : Miriane TETART

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

**-CREATION D'UN EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (femme de ménage)**

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique territorial faisant fonction de femme de ménage à compter du 01/07/2021, contractuel à temps non complet à raison de 1.5 heures hebdomadaires soit 6 heures par mois. (avec quelques heures complémentaires).

Vote à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre.

**-CREATION D'UN POSTE PEC**

Monsieur le Maire propose la création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences à 20h00 / semaine à compter du 01/07/2021. Ce poste sera subventionné par l'Etat à hauteur de 60 %.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre.

**-ADHESION DE LA VILLE DE SALOUEL A FDE 80**

La séance étant ouverte, Monsieur le Maire précise que la ville de Salouël a demandé son adhésion à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

Par délibération du 28 mai 2021, le Comité de la Fédération a approuvé l'adhésion de la ville de Salouël à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, qui sera rattachée au secteur Amiens-Métropole.

Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se déclare : favorable à l'adhésion à la FDE 80 de la ville de Salouël (9 voix pour, 0 contre).

**-QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur Genjusz a été contacté pour l'abattage des deux peupliers impasse d'Autour, les travaux seront réalisés à l'automne,
- L'entreprise BODET va intervenir pour la réparation électrique des cloches de l'Eglise le mardi 29 juin,
- Dans le cadre des manifestations du 13 juillet, un food truck sera présent pour assurer un service de restauration et sera suivi de la retraite aux flambeaux,
- Des tirs à la carabine ont été de nouveau constatés dans la commune, les services de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) seront contactés prochainement à ce sujet,
- Un bulletin d'information pour les horaires de tonte sera distribué début juillet,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 21h10.

CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du 28 mai 2021

Date de la convocation : 21 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Damien BRIET, Maire d'ERGNIES.

**Présents** : Mesdames : MAZURIER Sandrine, TETART Miriane, LICTEVOUT Louise, CARPENTIER Marie-Pierre,

Messieurs RICAUD François, PRANGER Philippe, PLANQUART Philippe, BRIET Damien, RIBEIRO Dominique, HERBERT Jean-Luc,

Formant la majorité des membres en exercice

**Excusés** : NORMAND Benoît

**Absent non excusé** :

**Secrétaire de séance** :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h04.

**-ORGANISATION DES ELECTIONS**

Les élections auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Président des bureaux de vote : Régionales : Damien BRIET, maire

Départementales : Philippe PLANQUART, 1<sup>er</sup> adjoint

Suppléant : François RICAUD, 2<sup>e</sup> adjoint

Secrétaire des bureaux de vote : Françoise PLANQUART

HORAIRES	DEPARTEMENTALES	REGIONALES
8h00-10h30 Damien BRIET, président	Dominique RIBEIRO Jean-Claude BRIET	Myriane TETART Philippe PRANGER
10h30-13h00 François RICAUD, président	Benoît NORMAND Marie-Pierre CARPENTIER	Sylvie RICAUD Louise LICTEVOUT
13h00-15h30 Philippe PLANQUART, président	Sandrine MAZURIER Jean-Luc HERBERT	Françoise PLANQUART Laure BRIET
15h30-18h00 Damien BRIET, président	Sylvie RICAUD François RICAUD	Myriane TETART Philippe PRANGER

### **-TRAVAUX DE L'EGLISE**

Mise en sécurité de l'église, montant 1450 €.

Vote à l'unanimité

Payer les devis à hauteur de la somme annoncée (montant global travaux)

Voté à l'unanimité = travaux église (vitreaux, matériaux...+radiateurs mairie)

### **-TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL**

Devis Jean-Marc Alexandre (1135 €)

Délibération votée à l'unanimité

### **-DELIBERATION ELARGISSEMENT DELEGATION SIGNATURE**

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les contrats concernant la section de fonctionnement et tous les contrats de la section d'investissement dans la limite des crédits ouverts au budget.

### **-ACHAT DE LA DEBROUSSILLEUSE**

Voté à l'unanimité

Contrat TIG discussion pour seconder Jean-Marie, le maire est chargé de se renseigner auprès des organismes compétents.

Contrat PEC (en remplacement des emplois jeunes)

A hauteur 65 % ou 80 %

Voté à l'unanimité

### **-ORGANISATION 13 JUILLET**

Montage barnum : Philippe Pranger, Philippe Planquart, Dominique Ribeiro, Damien Briet

Défilé : Philippe Planquart, Jean-Luc Herbert, Sylvie et François Ricaud

Photos : Philippe Planquart

13 au soir food truck 19h00

19h00 jeux

Départ défilé 22h30

Retour 23h00 (lanternes flottantes)

23h30

Repas : Louise et Myriane

Jeux : Sandrine, Philippe Pranger, Dominique, Laure

Lanternes : Damien

Flyers : Dominique et François

### **-QUESTIONS DIVERSES**

- Horaires des tontes : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, le samedi 9h00 à 12h00 et de 14h-18h30, dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00,
- Livraison de l'enrobé le 10 juin,
- Le terrain de foot sera refait à une date à déterminer (juillet 2021 ou octobre 2021 après la fête),
- Produits phytosanitaires dans le cimetière : interdit à partir de juillet 2022,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h30.